



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 25
Mercredi 24 juin 2020

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 48 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Lieu de mise à l'enquête: Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz

Durée de mise à l'enquête: 17 juin au 17 juillet 2020

Piquetage: Le projet fait comme suit l'objet d'un piquetage sur le terrain:

Implantation de l'axe du nouveau ponceau ainsi que des angles du futur enrochement. Au besoin, le bureau d'ingénieurs ATB SA (Tél. 032 487 59 77) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Loveresse, 12.06.2020

III^e Arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois



Crémises

Avis de construction

Requérant: Lehmann Fritz, Le Côté 147, 2746 Crémises

Emplacement: Parcelle N° 772, au lieu-dit «Le Côté 147», 2746 Crémises

Projet: Remplacement du chauffage à mazout actuel par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

Dimensions: Selon plans déposés.

Genre de construction: Selon plans déposés.

Zone: H

Dépôt de la demande, avec plans jusqu'au 17 juillet 2020 inclusivement auprès du secrétariat communal de Crémises durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémises, le 17 juin 2020

Secrétariat communal Crémises



Moutier

Procédure d'information et de participation

Modification du plan de quartier «Aux Laives»

Conformément à l'article 58 de la Loi sur les constructions du 9 juin 1985, le Conseil municipal de Moutier ouvre une procédure d'information et de participation de la population relative à la modification du plan de quartier susmentionné.

Les documents sont déposés et mis à la disposition du public

du 24 juin 2020 au 10 juillet 2020 inclusivement aux Services Techniques-Urbanisme, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2^e étage où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au public.

Les remarques, suggestions ou propositions peuvent être communiquées par écrit, jusqu'au 10 juillet 2020, à l'adresse susmentionnée.

Moutier, le 24 juin 2020

Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Bessire Jean François, rue Neuve 48, 2740 Moutier

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle no 383, rue Neuve 46

Projet: Changement d'affectation du bâtiment d'atelier en habitation, rénovations extérieures avec isolation périphérique et remplacement fenêtres, pose d'une pompe à chaleur intérieure dans le bâtiment N° 48a.

Zone: H3

Recensement architectural: Objet figurant dans l'ensemble bâti J

Dimensions et genre: selon plans déposés



Berne

Mise à l'enquête publique des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met le plan de route du projet suivant à l'enquête publique en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 248.4; Tavannes – Bellelay – Le Pichoux

Commune: Petit-Val (Sornetan – Monible)

Plan de route: 230.20288 / Rénovation – Ponceau: Sornetan, Planche aux Boeufs

Dérogations demandées:

- Dérogation pour nouvelles constructions ou installations hors de la zone à bâtir (art. 24 LAT)
- Couverture ou mise sous terre des cours d'eau (art. 38 LEaux)
- Dérogation pour les bâtiments et installations dans l'espace réservé aux eaux (art. 48 de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et l'aménagement des eaux [LAE])
- Autorisation relevant du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)
- Interventions sur la végétation des rives (art. 18, al. 1bis et 1ter, art. 21 et art. 22, al. 2 LPN, art. 12, art. 13 al. 3 et art. 17 de l'ordonnance du 10 novembre 1993 sur la protection de la nature)

Objets/zones protégés: Aucun

Défrichement: Aucun

A partir de la mise à l'enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], Interdiction de modification) sans le consentement de l'Office des ponts et chaussées.

Ont qualité pour former opposition les propriétaires des immeubles ou d'autres personnes qui



Belprahon

Vacances d'été

Fermeture de l'administration communale

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée comme suit:

Secrétariat: du lundi 29 juin 2020 au dimanche 19 juillet 2020

Caisse: du lundi 20 juillet 2020 au dimanche 9 août 2020.

Pour la consultation des dossiers en dépôt public durant la fermeture du secrétariat, veuillez prendre rendez-vous au N° de téléphone 079 408 43 14.

Belprahon, le 24 juin 2020

Secrétariat communal



Champoz

Analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyses officiels du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués en date du 2 juin 2020 au réseau des fontainiers, Fontaine Fond du Village à Champoz par M. Jean-Marc Tonna, contrôleur des denrées alimentaires ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales. Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règles.

Champoz, le 16 juin 2020

Le Conseil communal

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2020 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 17 juin 2020

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Caramanna James et Sophie, chemin des Fauvettes 15, 2740 Moutier

Auteur du projet : Caramanna Raimondo Sàrl, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 2128, rue Jolimont 18

Projet : Agrandissement de l'habitation au Nord et au Sud, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau split.

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2020 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 17 juin 2020

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Gerber Eliane, chemin Fin-Lépine 4, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 2704, chemin Fin-Lépine 4

Projet : Agrandissement de la lucarne existante en façade Sud et suppression de deux Velux

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2020 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 17 juin 2020

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Bleue-Verte SA, par M. Eric Affolter, chemin Nicolas-Junker 1, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 3377, Pré des Ecuelles 3

Projet : Installation de deux canaux de fumée en toiture

Zone : Agricole

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Toutefois, nous vous informons que du 20 au 24 juillet 2020, les bureaux des Services Techniques-Urbanisme seront ouverts uniquement le matin de 8 h à 11 h - lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Moutier, le 24 juin 2020

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Wyss Christian, rue de Chalière 41, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1458, rue de Chalière 41

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau split

Zone : H3

Dérogation : Art. 80 LR

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Toutefois, nous vous informons que du 20 au 24 juillet 2020, les bureaux des Services Techniques-Urbanisme seront ouverts uniquement le matin de 8 h à 11 h - lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 24 juin 2020

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante : S&M Immo SA, Quartier de la Verrerie 12, 2740 Moutier.

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 469, au lieu-dit : « Quartier de la Verrerie 12 », commune de Moutier.

Projet : isolation des façades et des murs du dépôt, création d'un accès extérieur pour les combles, construction d'un couvert et d'étagères de stockage pour matériel de chantier à l'extérieur du bâtiment, installation de drapeaux publicitaires et pose d'une enseigne en façade Sud.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Dérogations : art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 juin 2020.

La préfète : S. Niederhauser.



Perrefitte

Communications du Conseil municipal

PV de l'assemblée municipale

Conformément à l'art. 60 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 10 juin 2020 est déposé publiquement du 25 juin au 14 juillet 2020. Durant cette période, il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Durant le dépôt public, il est possible de former opposition contre son contenu.

L'opposition doit être adressée au Conseil communal, dûment signée et munie de motifs valables

Perrefitte, le 24 juin 2020

Le Conseil municipal



Reconvilier

Avis de construction

Requérant : Baumgartner Madeleine, Chemin de la Coperie 10, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Baumgartner Madeleine, Chemin de la Coperie 10, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Danael Kipfer CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 1348, Chemin de la Coperie 10 et 10b

Projet : Construction d'un garage préfabriqué et d'un nouveau mur de soutènement, changement d'affectation du garage actuel en une pièce à vivre, remplacement de la porte du garage actuel en porte-fenêtre

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 23 juillet 2020 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 24 juin 2020

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : Monmany Torrent Carolina et Longo Giussy, Rue des Préjures 8, 2710 Tavannes

Propriétaire : Monmany Torrent Carolina et Longo Giussy, Rue des Préjures 8, 2710 Tavannes

Auteur du projet : Bureau d'architecture Alexandre Glück, H.-F. Sandoz 35, 2710 Tavannes

Emplacement : Parcelle N° 2300, Lieudit Le Benevis

Projet : Construction d'une maison familiale avec double garage intégré, pose d'une pompe à chaleur extérieure et pose de trois panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 16 juillet 2020 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 17 juin 2020

Le secrétariat municipal



Roches

Avis de construction

Requérante : Société de tir de Roches, p. adr. M. Olivier Leuenberger, Rue de l'Envers 18, 2738 Court.

Emplacement : parcelle N° 418, au lieu-dit : « Pâturage de Raimeux », commune de Roches.

Projet : installation de six récupérateurs de balles derrière les cibles existantes.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Roches. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 juin 2020

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Saicourt

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Saicourt, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet.

Emplacement: parcelles N^{os} 50, 54 et 967, au lieu-dit: «Chemin du Sautou», commune de Saicourt.

Projet: remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable existante sous la Trame par une nouvelle conduite PE50 et assainissement du pont (jointoyage et remplacement de pierres).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: IVS d'importance locale BE 2043.

Dérégations: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti C.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 juin 2020.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Office des immeubles et des constructions du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne.

Auteur du projet: Atelier d'architecture m Sàrl, Rue Centrale 115, 2503 Bienne.

Emplacement: Parcelle N^o 750, aux lieux-dits: «L'Abbaye 2, 2a et 2m / Verrerie 2 et 4», Bellelay, commune de Saicourt.

Projet: Pose d'une nouvelle isolation, suppression du chauffage et de ses conduites dans les combles, remplacement des fenêtres de la tour Sud-Est, remplacement de 7 portes extérieures au sous-sol, remplacement de deux portes cintrées à l'intérieur, pose de garde-corps dans la tour Nord de l'abbatiale, réfection des façades intérieure et extérieure des tours Nord et Sud de l'abbatiale. Remplacement des portes existantes par des portes coupe-feu à tous les niveaux du bâtiment 2m. Rénovation des portes d'entrée et assainissement des escaliers de l'entrée Est des bâtiments Verrerie 2 et 4. Suppression de la route d'accès entre les bâtiments 2c et 2d et assainissement du chemin d'accès au bâtiment 2c, suppression des 2 pilastres à l'entrée du chemin «La Verrerie» avec réfection du mur d'enceinte.

Dimensions: Selon plans déposés.

Construction: Selon plans déposés.

Zone: ZBP 8.

Zones de protection: périmètre de conservation des sites et périmètre de protection archéologique.

Recensement architectural: bâtiment digne de protection, objet C, ensemble bâti A et sous protection de la Confédération (L'Abbaye 2). Bâtiment digne de protection, objet C inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par voie de décision ACE N^o 6746 entrée en force le 09.12.1949 sous protection de la Confédération (Abbatiale).

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 24 juin 2020

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Tavannes

Avis de construction

Requérant: M. Michel Monin, Rue des Œuchettes 5, 2710 Tavannes.

Projet: remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau splittée du bâtiment Rue des Œuchettes 5 sis sur la parcelle N^o 1543 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 24 juin 2020

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant: M. Eugène Benoit, Rue des Prés Bernard 12, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Projet: remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau splittée du bâtiment Rue des Prés Bernard 12 sis sur la parcelle N^o 811 en zone H3.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 24 juin 2020

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérants: M^{me} et M. Simone et Paul Strohmeier, Rue de Tramelan 27, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Geiser Philippe, architecte HES, Clos Vélez 18, 2735 Malleray.

Projet: construction d'un ascenseur et ouverture d'une fenêtre en façade est du bâtiment Rue de Tramelan 27 sis sur la parcelle N^o 342 en zone M3.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise: à l'article 212 al. 2 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 juillet 2020 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 24 juin 2020

Le chef des travaux publics



Valbirse

Avis de construction

Requérant: Monsieur Guilai Tahar, Rue de Boujean 92, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N^o 279, au lieu-dit: «Rue Principale 45», Bévillard, commune de Valbirse.

Projet: transformation de l'ancien kiosque en take-away avec un espace restaurant et aménagement de toilettes (entrée séparée).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C - «Centre».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 17 juillet 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 17 juin 2020.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Bechtel Jean-Charles, Sous-les Colons 13, 2735 Malleray

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Adresse du projet: BF 751, Sous-les Colons 13, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet: Installation d'un nouveau système de chauffage: pompe à chaleur air-eau au Sud du bâtiment

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: HA

Dépôt public: du 17 juin au 16 juillet 2020 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 9 mai 2020

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage et auteur du projet: Favez Jocelyne, Rue de la Motte 1, 2733 Pontenet

Adresse du projet: BF 463, Rue de la Motte 1, 2733 Pontenet, commune de Valbirse

Description du projet: Construction d'un couvert en bois, sur terrasse existante au Sud-Est, devant l'annexe (carnotzet) de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 17 juin au 16 juillet 2020 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 12 juin 2020

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Monsieur Samuel Röthlisberger, Rue des Prés 38, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Sagobat Sàrl, Mettlenweg 72, 2504 Bienne

Adresse du projet: BF 280, Rue Principale 41, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: pose d'un Velux de 95x78cm, sur pan Sud de la toiture, côté Ouest

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: Centre

Dépôt public: du 24 juin au 23 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 16 juin 2020

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Monsieur Schaffter Olivier, La Tour 12, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Adresse du projet: BF 790, La Tour 12, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: Installation d'un poêle au salon et conduit de fumée en façade

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dépôt public: du 24 juin au 23 juillet 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les

opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 17 juin 2020

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Madame et Monsieur Patricia Lötscher et Joël Guillaume, Les Ragies 23, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Paerli-Chasseral, M. Dario Palma, Grand-Rue 47, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 455, Les Ragies 23, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau, à l'Ouest de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 24 juin au 23 juillet 2020 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 19 juin 2020

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Madame et Monsieur Burkhardt Suzanne et Jean-Fred, Le Seut 16, 2735 Malleray

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Est 2, 2732 Reconvilier

Adresse du projet: BF 1272, le Seut 16, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau, au Sud de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H1

Dépôt public: du 24 juin au 23 juillet 2020 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 19 juin 2020

Commune mixte de Valbirse

Piscines privées – recommandations

Avec la situation Covid-19, les ventes de piscines ont explosé et si certains doivent renoncer à partir en vacances, de plus en plus d'installations vont

apparaître dans les jardins privés.

La Commune mixte de Valbirse rappelle à ses citoyens que certains modèles sont soumis à l'obtention d'un permis de construire, selon la taille, le volume d'eau et/ou selon que la piscine est chauffée ou non.

Il est donc vivement conseillé de se renseigner auprès des services techniques de la commune de Valbirse (constructions@valbirse.ch ou 032 491 61 67) concernant la nécessité ou non d'obtenir un permis de construire avant tout achat ou installation de piscine.

Le conseil communal remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration.

Bévillard, le 19 juin 2020

Commune mixte de Valbirse

Vente de bois de feu

Une coupe de bois sera effectuée prochainement aux Trois Charrières, à Pontenet. Le Triage forestier «Moron» a décidé de vendre le stère à CHF 70.- sur place en mètre.

Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire livrer leur bois à domicile par l'entreprise Pascal Rossé, de Court, pour un prix de CHF 20.- le stère.

Les commandes sont à faire à l'administration communale de Valbirse au numéro 032 491 61 70 ou à l'adresse info@valbirse.ch.

Bévillard, le 22 juin 2020

Commune mixte de Valbirse

Divers

Syndicat de communes du home La Colline

Assemblée des délégués

Prévue le lundi 15 juin 2020 à 17h, l'Assemblée des délégués du syndicat de communes du home La Colline a été annulée en raison de la situation sanitaire conformément à la feuille officielle N° 19 du 13.05.2020. Reportée au mois de septembre 2020, la nouvelle date choisie est le lundi 28.09.2020 à 17h00. L'ordre du jour sera communiqué par la voie officielle.

Moutier, le 18 juin 2020

Secrétariat

Retrouvez

**la feuille officielle d'avis
du district de Moutier
en version électronique
sur www.lasemaine.ch**